

Courbevoie, le 25 SEP. 2023

DECISION n° 2023-125

**relative à la composition du jury de l'examen d'aptitude session 2024
en vue de la mention marques, dessins et modèles**

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle,

Vu les articles R. 421-1 à R. 421-12 du code de la propriété intellectuelle, relatifs à la qualification et à l'organisation professionnelle en matière de propriété industrielle ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2004 modifié portant application des dispositions des articles R. 421-1, R. 421-1-1, R. 421-2 et R. 421-5 à R. 421-8 du code de la propriété intellectuelle, et notamment son article 12,

Décide

Article 1^{er} Sont désignés membres du jury de l'examen d'aptitude en vue de la mention marques, dessins et modèles :

- comme titulaires au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :

Mmes COUDRY Hermine
EHRET-LECLERE Marie
JALABERT Florence
TRICHARD Axelle

- comme suppléants au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :

Mmes TERTRAIS Marion MM. BICKER Fabrice
TRICOIRE Carole PELESE Christophe

- comme titulaires au titre des personnes compétentes en propriété industrielle :

Mme DOUHAIRE Armelle M. MOUCHE Benjamin

- comme suppléants au titre des personnes compétentes en propriété industrielle :

Mme CORVIOLE PARENT Ingrid M. BELENUS Julien

- comme examinateurs au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :

Mmes EROUT Kristel MM. ANDANSON Guillaume
GRANDEMANGE Juliette GENDRAUD Pierre
MYERS Charlotte
TALLOBRE Juliette

Article 2 La décision n° 2021-112 du 12 octobre 2021 est abrogée.

Article 3 La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de la propriété industrielle et sur le site www.inpi.fr.

Le Directeur général de l'Institut national
de la propriété industrielle


Pascal FAURE

Siège

15 rue des Minimes - CS 50001
92677 COURBEVOIE Cedex
Téléphone : 0820 210 211
Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr – contact@inpi.fr